Vol. XXII. Saint-Boniface, Manitoba, 28 Décembre 1892. No. 12.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00

Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES :

1ère insertion, par ligne....... 12 cts

Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

AVIS.

Défense est faite à qui que ce soit de couper ou d'enlever aucun arbre, morceau de bois ou tout autre objet attenant aux terrains de la Corporation Archiépiscopale de Saint-Boniface, sous peine d'encourir les rigueurs de la loi

Par ordre,
J. ALLARD, O.M.I.,
Econome.

Saint-Boniface, 13 décembre 1892.
3m 14 12-92

AVIS est donné par le présent que "Le Grand Conseil de l'Association de Secours Mutuel" s'adressera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, afin d'obtenir un acte constituant en corporation le dit Grand Conseil. Le but de la dite Association est d'unir fraternellement toutes personnes qualifiées d'être de l'Association ; d'améliorer la condition morale, intellectuelle et sociale de ses membres, et de leur enseigner l'intégrité, la sobriété et l'économie ; d'établir, posséder et opérer une caisse de bénéfices et un fonds de réserve duquel une somme n'excédant pas deux milles piastres sera distraite et remise à la famille de chaque membre décédé, ou à ses bénéficiaires ou représentants légaux, suivant la constitution et les règlements de l'Association.

LATCHFORD & MURPHY,
Solliciteurs des requérants.

Ottawa, 20 Octobre 1892. 9t 16-11-92

VARIÉTÉS

BAPTISTE LACHAPELLE

Il est de ces impressions d'enfance qui, bien que résultant de faits peu importants en eux-mêmes, n'en laissent pas moins dans votre esprit je ne sais quelles réminiscences vagues, mais outrées—comme si elles eussent été provoquées par de véritables événements.

Ainsi, depuis longtemps je me promettais d'écrire l'histoire de Baptiste Lachapelle : et maintenant que, la plume à la main, je viens d'inscrire ce nom en tête de mon premier feuillet, je me trouve en présence de souvenirs confus, incohérents, d'à peu près rien, enfin.

L'histoire de Baptiste Lachapelle, au fond je ne la connais pas.

Or—mes lecteurs ont dû s'en apercevoir avant aujourd'hui—je suis un conteur trop consciencieux pour en inventer une.

De sorte que me voici en face de ce problème à résoudre ; raconter une histoire que je ne connais pas, et qui peut-être n'a jamais existé.

Eh bien, n'importe, puisque j'ai commencé, je vais faire de mon mieux.

J'essaierai d'ébaucher quelques contours, de grouper tant bien que mal l'ensemble des faits, d'indiquer ce qui peut avoir produit chez moi cette impression mal définie ; et mes lecteurs reconstruiront l'histoire eux-mêmes.

Aussi bien, cette envie de raconter l'histoire de Baptiste Lachapelle me reprendrait encore un de ces jours, et comme ce serait à recommencer, je préfère m'en débarrasser tout de suite, pour pouvoir dire une bonne fois : N'en parlons plus.

Donc, tâchons de nous débrouiller.

Je l'ai déjà dit quelque part, en face de la maison de mon père, se déroulait une vaste grève, où—dans les beaux jours de l'exploitation de nos forêts au profit des capitalistes d'Angleterre—de grands trains de bois, de véritables jangadas à voile, venaient attérir, et de là s'éparpiller en *rafts* pour le chargement des vaisseaux.

Ces trains de bois s'appelaient des *cages*, et le commandant, le *foreman* ou le chef de *gang*—on appelle *gang* une escouade de travailleurs—se nommait en style élevé, c'est-à-dire quand le titulaire avait obtenu une réputation de supériorité, un "bourgeois de cage."

Le plus célèbre des bourgeois de cage que j'aie connus, ou que j'aie vu plutôt—car en général ces importants personnages ne s'amusaient guère à la marmaille—fut Jos. Montferrand, que sa taille et sa force herculéennes ont fait un héros populaire dont la gloire dure encore.

Mais il en est un autre qui, par son caractère élevé, par sa beauté physique et par ses qualités intellectuelles, m'a laissé un souvenir beaucoup plus attrayant.

C'est Baptiste Lachapelle.

J'avais entendu parler de Baptiste Lachapelle longtemps avant de le voir.

Dans notre canton il ne manquait point de gens qui passaient l'hiver dans les chantiers du Haut-Canada, qui "allaient en hivernement," suivant leur expression.

Les plus vieux n'y retournaient pas, et, l'été, travaillaient "de la grande hache," c'est-à-dire faisant de l'équarrissage—ou manœuvraient les rafts.

C'était auprès de ces derniers que j'aimais à passer de longues heures, assis sur quelqu'espars, à écouter les conversations, bercé par les cris lointains des "bômiers" et la musique cadencée des coups de hache, sonnant dans les flancs des "plançons" et des billes, avec des effets de sonorité très doux.

Presque tous ces anciens "voyageurs" avaient connu Baptiste Lachapelle, et en parlaient comme d'un être supérieur, mais en même temps fort excentrique.

Il était beau, il était fort, il était bon.

Il composait des complaintes et des chansons tristes qu'il chantait avec une voix qui faisait pleurer.

Quand il arrivait de voyage, du haut de sa cage ou de son canot d'écorce, il entonnait quelqu'un de ses chants tristes ; et tout le monde disait :

—Voilà Baptiste Lachapelle !

On racontait de lui des choses étonnantes ; des actes de dévouements extraordinaires, des preuves de désintéressement inouïes.

Il était le protecteur des faibles, la providence des orphelins et des pauvres.

Sa vie ne comptait pas, lorsqu'il s'agissait de secourir quelqu'un en péril.

Un jour, dans les chaudières de l'Ottawa, il avait sauvé quatre camarades qui se noyaient, lui-même n'échappant à la mort que par miracle.

Il était toujours pensif et généralement seul.

On avait vu quelquefois de grosses larmes lui monter aux paupières ; mais il ne riait jamais !

Il n'aurait pas tué une mouche, et pourtant il entrait parfois dans des colères terribles c'était quand il voyait frapper sous ses yeux quelqu'un qui ne pouvait se défendre, ou qu'il entendait injurier le nom de Dieu ou de la Vierge.

Sur sa cage, il tolérait les jurons, mais il ne souffrait pas un blasphème.

Enfin, Baptiste Lachapelle était, pour ces hommes primitifs une espèce de héros de roman qui avait eu, dans le Nord-Ouest, où il avait fait la traite avec les sauvages, bien des aventures mystérieuses, et dont la jeunesse avait été troublée par une de ces tristes histoires d'amour qui influent sur toute une destinée, quand elles ne la brisent pas du coup.

Cette histoire d'amour, Baptiste Lachapelle l'avait chantée lui-même dans une de ses complaintes—dont il était à la fois le poète et le musicien.

Cette complainte de Baptiste Lachapelle n'était autre chose qu'une naïve ballade d'amour racontant une de ces éternelles infidélités du cœur, toujours les mêmes et pourtant toujours nouvelles ; une de ces banalités de l'existence qui, cependant, pour certaines âmes—celles qui, suivant l'expression populaire, ont l'imprudence de mettre tous leurs œufs dans le même panier—équivalent à des catastrophes.

Je l'avais entendu chanter cette complainte, par les travailleurs du chantier, mais surtout par une petite bonne qui nous venait "de par en haut," et qui possédait une voix au timbre tout particulièrement adapté à ce genre de mélodies, dont la monotonie rêveuse et traînante parle si éloquemment au sentiment des populations naïves.

Plusieurs fois le jour—surtout quand elle voulait endormir mon jeune frère—on l'entendait chanter :

> C'est Baptiste Lachapelle
> Des beaux pays lointains ;
> Il aimait la plus belle ;
> Helas ! cruels destins !

Alors je devenais tout songeur.

J'aurais voulu, moi aussi, être un Baptiste Lachapelle quelconque, fier coureur d'aventure, aimer "la plus belle" et payer—au prix des "plus cruels destins"—l'honneur de voir mon nom figurer à la rime dans quelque chanson de village modulée par cette voix douce et triste de la petite bonne.

En attendant, je caressais au moins ce rêve : voir Baptiste Lachapelle "des beaux pays lointains."

Chaque fois qu'une cage s'arrêtait en face de chez nous et venait s'amarrer le long des "bômes" tendus d'un quai à l'autre, c'était une fête pour les gamins de l'endroit, qui allaient vendre des "bâtons de tire," des "torquettes de tabac" et des pipes neuves aux arrivants.

Pour moi, c'était le coup d'œil qui me charmait.

Ces grandes voiles carrées se gonflant de distance en distance sur la largeur du train de bois ; ces hommes "des beaux pays lointains," ces hommes inconnus aux longs cheveux et aux chemises rouges, penchés en groupes sur d'immenses rames, et jetant de longs *hou ! hou !* prolongés en cadence pour assurer l'ensemble des manœuvres ; ces tentes de toile blanche en forme de cônes, ou ces cabanes en planches ayant au loin la forme de maisons en miniature ; ces cordes flottantes où se balançaient des files de vêtements multicolores séchant au soleil comme des pavillons hissés aux drises des bâtiments pavoisés ; tout cela avait pour moi un charme mystérieux et exotique qui me jetait dans d'interminables rêveries.

Le soir surtout, quand le foyer rougeâtre du grand radeau, réflété par la surface endormie du fleuve, allumait des reflets fauves aux rameaux des vieux pins penchés sur les sombres profondeurs de l'anse, je restais des heures appuyé sur l'allège de ma fenêtre, la tête perdue dans je ne sais quels rêves délicieux et troublants.

Quelquefois à la veillée, les hommes de la cage, assis en rond autour de l'âtre, répondaient en chœur à quelque chanson de "voyageur," entonnée par la voix sonore du chanteur de la gang.

Une surtout avait un caractère musical tout particulièrement pénétrant :

> Voici le temps de la saison,
> Où l'amant va voir sa maîtresse,
> Et bon !
> Où l'amant va voir sa maîtresse,
> Et moi qui suis dans les prisons,
> Et moi qui suis dans les prisons,
> Je meurs d'amour et de tristesse,
> Hélas !
> Je meurs d'amour et de tristesse !

Ou bien encore cette autre :

> C'était une galère,
> Ma jolie fleur de rose !
> Sur la mer égarée,
> Jolie fleur de rosier !
>
> S'en va de côte en côte,
> Ma jolie fleur de rose,
> Sans jamais rien trouver,
> Jolie fleur de rosier !

Et cætera.

Mais me voici loin de Baptiste Lachapelle.

J'y reviens.

Un soir, une grande et belle cage avait fait son entrée dans l'anse, et jugez de mon émoi, lorsque j'entendis un de mes voisins dire :

—C'est Baptiste Lachapelle, sûr et certain ! Je l'ai entendu chanter au large, et j'ai bien reconnu sa voix, allez !

On conçoit la folle envie qui me passa par la tête.

Mais comment faire ?

Ma mère ne me laissait guère fréquenter ces "voyageurs," dont le langage et les mœurs ne constituaient pas un exemple des plus édifiants à mettre sous les yeux de ma pieuse enfance.

Toute visite sur les cages m'étaient surtout défendue, à cause aussi des nombreux petits êtres parasites qui avaient la réputation de vivre en intelligence intime avec la gente "voyageuse," sans dédaigner l'occasion de faire connaissance avec la peau souvent plus fraiche des visiteurs.

Néanmoins je suppliai tant, que, muni d'un million de recommandations prudentes, je partis pour la cage, à la garde et sous la protection du voisin, qui avait affaire au "bourgeois," je ne ne sais plus pour quel marché relatif à des provisions de bouche.

Le brave homme voulait me donner la main pour m'aider à sauter d'un *crib* à l'autre, et à franchir l'espace vide entre chaque "dame" de "bôme" ; inutile !

J'avais le pied aussi leste que lui, autant d'expérience pour le moins, et je fus rendu le premier sur la fameuse cage commandée par Baptiste Lachapelle.

Le souper venait de se terminer autour d'un foyer large de dix pieds au moins, au milieu duquel une vaste marmite pendait au crochet d'une chèvre rustique ; et les hommes — en chemise rouge comme toujours—allumaient leurs pipes avec des tisons, et commençaient la causerie du soir, leurs faces sombres et leur groupe pittoresque s'éclairaient aux lueurs intermittantes du foyer avec des effets qui auraient réjoui l'œil de Callot et de Rambrandt.

Baptiste Lachapelle était debout, les bras croisés.

Je le reconnus de suite ; il n'y avait pas à s'y tromper.

C'était un bel homme de haute taille, à l'air singulièrement imposant et distingué.

Il était brun, avec les yeux très doux et très profonds sous leur arcade sourcillière, dont la ligne horizontale indiquait une grande force de volonté et de pénétration.

Sa tête nue laissait voir, dans l'envolée, des cheveux flottants, un galbe dont la grâce s'harmoniait parfaitement avec le profil du visage, dont les lueurs du foyer faisaient ressortir la remarquable pureté de lignes.

D'un œil distrait, il regardait les bûches calcinées jeter leur dernier éclat sur les profondeurs noires du dehors.

Cette attitude méditative ne me surprit pas : je trouvais mon homme tel que je me l'étais figuré.

La conversation entre lui et notre voisin ne fut pas longue.

Deux mots et marché conclut.

—Gadoury ! appela Baptiste Lachapelle sur un ton qu'aurait envié le Monte-Cristo d'Alexandre Dumas, apportez ici un verre de "rhum." Vous ne refuserez pas la petite goutte de l'amitié, n'est-ce pas ? ajouta-t-il en se retournant vers son interlocuteur.

Celui-ci, j'aime à lui rendre ce témoignage, ne se fit pas prier.

Ils trinquièrent.

—C'est votre fille ? demanda Baptiste Lachapelle, en m'indiquant du doigt.

Je rougis jusqu'aux oreilles, naturellement.

—Non, monsieur, répondit notre voisin. C'est un bonhomme que sa mère m'a confié ; il pleurait à chaudes larmes pour vous voir.

—Vraiment, mon brave, dit le héros, en me posant la main sur la tête. Pourquoi désirais-tu me voir ?

—Pour vous entendre chanter votre chanson, répondis-je en balbutiant.

—Ma chanson ? Eh bien, ma foi, je vais te la chanter en effet, mon ami. Tu me fais plaisir. Assieds-toi là.

Et, pendant que les hommes de cage, à la nouvelle que le "bourgeois" allait chanter, se rangeaient respectueusement autour de lui, Baptiste Lachapelle — avec un regard à mon adresse que je vois encore — entonnait gravement et sur un ton pour moi inoubliable, le couplet dont j'ai cité plus haut la première moitié :

> C'est Baptiste Lachapelle
> Des beaux pays lointains ;
> Il aimait la plus belle
> Hélas ! cruels destins !
> Ecoutez son histoire,
> Et rappelez-vous toujours
> Qu'il ne faut jamais croire
> Aux serments des amours !

Cette voix d'un timbre riche et puissant, pleine d'ampleur et de portée sonore, où, par intervalles, un léger tremblement ajoutait je ne sais quelle singulière expression à la phrase musicale, m'impressionna plus que je saurais le dire.

Les longues finales traînantes, auxquelles de temps à autre, une note d'agrément à peine perceptible prêtait un charme d'attendrissement indéfinissable, allaient s'éteindre sous les grandes falaises sombres, éveillant au loin des petits échos perdus, doux comme les souvenirs mélancoliques, que l'aile du temps efface ou emporte avec elle.

J'étais bien jeune alors ; je n'avais pas entendu de grands chanteurs ; je ne savais même pas ce que c'était que la poésie et la musique.

Eh bien, j'ai beau me faire cette réflexion, je ne puis parvenir à me persuader à moi-même que je n'ai pas entendu, ce soir-là, un grand poète et un grand artiste.

L'enthousiasme me tenait réellement aux cheveux, lorsque le chanteur reprit :

> Adieu, mère ! adieu père !
> Adieu tous mes amis,
> Je suis au désespoir
> De quitter mon pays !
> Destinée importune,
> C'est ainsi qu'il nous faut
> Aller chercher fortune
> Dans les pays d'en haut !

Va sans dire que je n'ai pu retenir toute la chanson, qui était longue.

Le sens, ou plutôt les phrases du récit seules—car c'était un récit—me sont restés à la mémoire.

Les adieux de Baptiste Lachapelle à sa bien-aimée avaient été touchants.

Elle lui avait juré éternelle fidélité :

> Adieu, mon ami tendre,
> Adieu, mon tendre amour ;
> Je jure de t'attendre
> Jusques à ton retour !

Mais la douce promesse n'avait pas résisté à l'absence.

Pendant que le jeune amoureux parcourait les régions reculées du Nord-Ouest à la recherche de cette fortune qu'il rêvait pour la bien-aimée de son cœur, celle-ci en femme pratique, avait pris le parti le plus sûr, celui d'épouser un riche marchand de son village.

A cette époque, on ne savait pas lire, encore moins écrire.

Du reste, la poste, dans les

(*Suite à la quatrième page.*)

Le Manitoba.

Mercredi, 28 Decembre 1892

NOS SOUHAITS

Suivant une coutume traditionnelle, le *Manitoba* vient présenter ses souhaits à ses lecteurs. Tous connaissent le bon salut qui nous vient de nos pères, qui, eux l'avaient importé de la vieille France. "Bonne et heureuse année! Le Paradis à la fin de vos jours!" Ce souhait si touchant, qui dit notre foi et notre cœur, nous le faisons à nos abonnés.

Bonne et heureuse année! Oui, puissions-nous réussir à faire de cette année 1893 une année prospère sous tous rapports. Puisse la classe agricole recueillir dans les sillons qu'elle trace sur nos plaines fertiles le centuple de ses labeurs et de ses sueurs. Puisse une immigration saine, religieuse, venir nous apporter un appui, une aide dans les luttes que nous avons à soutenir. Bonne et heureuse année! A vous chez qui le malheur est entré, à vous le journal vient dire ce souhait! Vous ne le savez peut-être pas, mais laissez nous vous le dire: un journal est solidaire de ses fidèles lecteurs, il se réjouit de leur joie et il pleure de leurs chagrins. Entre sa rédaction et eux, il y a communication d'idées, surtout dans les circonstances où nous nous trouvons, ces idées sont les mêmes, elles le sont certainement.

On comprend ce dont nous voulons parler: Nos écoles. Bientôt, le parlement aura à décider de cette question. Nous espérons une décision favorable. Tous nos hommes politiques travailleront énergiquement pour ces droits sacrés Mais, ne l'oublions pas, de fortes influences travaillent contre nous. Nous ne sommes pas la majorité; et ce que nous serions disposés à donner, si nous l'étions, ceux qui le sont, la majorité, nous le refuseront peut-être. Le cas advenant, que Dieu leur pardonne! Le mal qu'ils nous font, ils ne le connaissent pas.

Advienne que pourra, nous ne craignons pas, nous, catholiques; nous avons confiance en notre clergé, et sous sa direction, nous sommes sûrs d'arriver à bon port.

Que nos lecteurs veuillent donc accepter nos souhaits sincères.

Bonne et heureuse année et le paradis à la fin de vos jours!

"AU MANITOBA"

Dans son numéro du 20 décembre courant, *La Patrie*, de Montréal, publie l'article suivant que nous reproduisons *in extenso*:

Quoi qu'on en dise, tout n'est pas rose dans la jeune province; c'est, du moins, ce qui ressort d'une lettre adressée récemment à M. Wilfrid Larose, avocat de cette ville, par un des manitobains les plus éclairés et dont nous croyons devoir publier les extraits suivants pour l'information de qui de droit:

"L'agriculture et l'élevage ne sont pas "aussi rénumératifs qu'ils devraient l'être, "le meilleur blé ne se vendant que 40 à "50 cents le minot, et les animaux, ½ à 2 "cents la livre, en vie.

"Quant aux chevaux, les cultivateurs

rer dans la pauvrete avec son cortège de mille et mille inquié-

"n'en ont pas encore à vendre et ils sont "obliges d'en acheter à des prix impossibles: $400 à $450 la paire pour des "chevaux drogués, ayant des defauts assez graves et dont on ne donnerait pas "$150 la paire dans la province de Québec.

"Je suis convaincu que nous sommes "exploites de la manière la plus indigne "par les marchands de blé, de bois, etc., "ainsi que par les manufacturiers de machines agricoles qui nous arrachent nos "produits, surtout à nous, Français, pour "des prix insignifiants, comparés à ceux "que nous voyons dans les rapports des "journaux du commerce; nous vendent "tout ce dont nous avons besoin à des "prix exorbitants et tentent d'empêcher "ici la vente des machines de fabrication "américaine en les faisant charger par le "gouvernement, de droits très lourds, afin "de leur permettre de hausser leurs propres prix, ce qui n'empêche cependant "pas les machines américaines d'avoir la "vogue, à cause de leur grande supériorité.

"Le pays est beau et salubre; bien des "gens l'aiment à cause de cela, malgré "les désavantages ci-dessus; mais combien plus l'aimeraient et combien plus "viendraient s'y établir, si nous n'avions "à déplorer cette espèce d'anarchie dans "les affaires, qui équivaut à la ruine des "autres classes par les fabricants et les "marchands de toute sorte!"

C'est ce que les libéraux ont toujours prétendu, et avec tant de raison, qu'aux dernières élections fédérales, sir John Macdonald a cru n'avoir rien de mieux à faire que de leur voler leur programme où ils avaient inscrit la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats Unis comme remède à nos maux.

Depuis lors, nous avons eu trois éditions de gouvernements bleus, et les gémissements et l'exode de la classe agricole dans la confédération entière ont laissé les ministres fédéraux parfaitement indifférents.

Pourquoi, d'ailleurs, ces messieurs se dérangeraient-ils? Ils savent bien qu'ils ont deux moyens péremptoires de régner quand même: 1o La dénonciation par voie de mandements et de sermons; 2o L'argent des monopoleurs.

Advienne une élection; on n'aura qu'à dire: M. Laurier veut vendre le pays; or, comme parangon des parangons de loyauté, sir John s'y oppose, donc, votez en masse pour sir John. A bas les traitres et vive les loyaux! puis l'argent aidant, le triomphe de la religion et de tous les bons principes se trouvera ainsi assure pour cinq ans.

C'est tout simple: tant pis pour ceux qui n'y trouveront pas leur compte.

Le manitobain éclairé dont il est fait mention peut connaître beaucoup de choses, mais, à coup sûr, il ignore ce qui se passe à ses côtés, ou bien il est d'une mauvaise foi insigne.

D'abord, le meilleur blé n'est jamais tombé à 40 cts. Cinquante centins sont le minimum de cette année. Le prix des animaux, poids vif, est 3½ et 4 cts. ce qui constitue une différence notable avec ½ et 2 cents. Ces chiffres du correspondant éclairé sont tellement exagérés qu'ils ne manqueront pas d'exciter le rire des autres colons *moins éclairés*.

Et les chevaux! Il y en a de $400 et $450 la paire, mais ce sont des animaux qui valent ce prix. Les chevaux des camions de la Compagnie du Pacifique Canadien, ceux de la Compagnie du Northern Pacific peuvent avoir été payés dans les quatre cents dollars, mais les chevaux de traits ordinaires, se vendent de $175 à $200 la paire. Et ce sont de bons chevaux. Que l'on s'adresse pour plus simples détails, aux commerçants de Québec qui nous arrivent chaque année.

Nous passons sous silence les plaintes du correspondant relatives aux méfaits des marchands et fabricants de toute nature. La conclusion fait voir ce à quoi veut en venir le correspondant éclairé. Tout cela c'est la faute de ce gouvernement conservateur et de la protection. L'homme en question est libéral et qui plus est rouge, on le voit du reste par les commentaires de *La Patrie*.

Chacun est libre d'avoir ses opinions, mais n'allons pas contre le bons sens.

Tout n'est pas rose au Manitoba. Non, tant s'en faut. Nous avons de grands avantages; un climat salubre, un sol fertile, mais comme ailleurs nous sommes sujets à certaines variations de température. Cela ne dépend pas ni de la protection, ni des conservateurs.

Que l'on jette un coup d'œil sur ce qui se passe à côté de nous, dans le Minnesota et le Dakota où toutes les conditions sont identiques à celles de ce pays. Le cultivateur y est-il mieux qu'ici? Certainement non. Là-bas on immigre au Canada.

Ces instruments aratoires américains, n'en déplaise au correspondant, se paient à un haut prix. Ils ne valent pas mieux que nos instruments canadiens. A l'exposition de Paris en 1889, les moissonneuses lieuses de Massey ont remporté le premier prix contre toutes les machines américaines et les Massey sont très répandues dans la province.

Il est anti-patriotique et malhonnête d'essayer de rabaisser son pays au profit de l'étranger, et cela, sans raison, pour des mesquineries de parti. La protection contre qui l'on parle tant, a fait les Etats-Unis ce qu'ils sont. Cela est un fait indéniable. N'eusse été cette protection, [...]

On délaye ensuite dans une

[...] les manufactures si florissantes de nos voisins. C'est pour se protéger contre l'envahissement des produits de la mère patrie.

Le Canada, lui, tout en étant colonie, a le droit de se protéger même contre l'Angleterre en fait de commerce. Ceci est de notoriété publique.

N'allons pas, de grâce, déprécier notre pays pour des raisons si peu plausibles.

Il y a partout des mécontents, c'est à croire qu'il en faille, mais ne jugeons pas de tous, par un seul, ou quelques rares exceptions.

Quant aux attaques contre le clergé, elles ne valent pas la peine d'être relevées, tant elles sentent le dépit et le mécontentement. Pourquoi?

UNE REPONSE

Un Révérend de Winnipeg, M. Hogg, a ecrit différents articles fanatiques. Le *Free Press* de ce matin lui répond en les termes et sous le titre suivants:—

A TIDBIT OF HOGGLY RANT

"A en juger de l'attitude actuelle du *Free Press* comme journal influent, elle équivaut à un acte de trahison contre l'énergie et l'esprit d'entreprise protestants, si nécessaires au développement de ce nouveau pays—à qui vous voulez attacher au cou la meule de superstition du moyen âge et faire renaître ici l'état de stagnation qui prévaut dans la province de Quebec." —Du Révérend John Hogg.

Pourquoi l'état de stagnation de Québec spécialement? Ne serait-il pas aussi logique de parler de l'état de stagnation d'Ontario? En effet, bien certainement, si cette stagnation provient des écoles séparées, Ontario doit en être bien imprégné, car ce mal y a toujours existé. Et si cet état de stagnation, dans le sens employé par M. Hogg, ne s'applique pas à Ontario, il s'en suit nécessairement, en bonne logique, que ce ne sont pas ces écoles qui sont la cause du mal. Est-ce que ces faits ne s'imposent pas à M. Hogg? Probablement, il les voit; du moins, il aurait dû les voir. Pourtant, s'il eut visé Ontario au lieu de Québec, il aurait fait long feu, et, par conséquent, manqué son but et son exemple perdu de son horreur. Il est évident que M. Hogg agit en cela avec intention. Québec est catholique, Ontario est protestant, et M. Hogg a cru qu'il valait mieux mentionner Québec, naturellement! "Québec," voilà le charme, le mot de passe avec lequel on peut soulever les passions protestantes, car beaucoup haïssent cette province avec autant de raison qu'une bonne vieille dame, entendant un sermon, prenait le mot *Mésopotamie* pour synonyme de "manne céleste." Voici toute l'explication de cette fureur charlatanesque de M. Hogg.

De plus, si "l'attitude actuelle du *Free Press* (au sujet des écoles séparées)" est un acte de trahison contre "l'énergie et l'esprit d'entreprise protestants," qu'était donc l'attitude de feu l'honorable Alexander McKenzie au même sujet, quand de son siège en plein parlement il disait:

"Je crois aux écoles libres, non-confessionnelles, et s'il était en mon pouvoir de convaincre mes concitoyens d'Ontario et de Québec et des autres provinces d'adopter ce principe, ce serait celui que je choisirais de préférence à tout autre. Pendant plusieurs années, après mon entrée au Parlement du Canada, j'ai bataillé contre le principe des écoles séparées. Jeune et sans expérience comme je l'étais alors, j'espérais pouvoir créer un système acceptable pour tous. Mais M. l'Orateur, le fonctionnement de ce système est impossible en pratique et contraire à toutes les exigences de la politique."

Est-ce que ces paroles sont une trahison contre l'énergie et l'esprit d'entreprise protestants? Si notre attitude dans la question des écoles implique cette grave offense—car c'en serait une—celle de M. McKenzie en serait une aussi! De même, si par notre attitude, nous voulons attacher au cou de quelqu'un *la meule de la superstition du moyen âge*, M. McKenzie a fait comme nous.

Le *Free Press* croit qu'en conscience, il peut accepter, recevoir les abus de tous les mesquins du calibre du Révérend M. Hogg qui infestent la chrétienté. Ils peuvent lancer leur venin aussi loin qu'ils le peuvent, mais jamais ils ne peuvent atteindre la grande réputation de feu l'hon. Alex. McKenzie.

Sur la question des écoles, le *Free Press* croit aux paroles de l'hon. M. McKenzie. Les citations ci-haut données prouvent que ses idées, ses déclarations, ses changements mêmes sur cette question ont été exactement ce qu'ont été plus tard ceux du *Free Press* Le *Free Press* a les mêmes opinions qu'il avait il y a vingt ans. Que les libéraux du calibre Greenway, prennent note de ces faits. Le *Free Press* ne croit pas qu'il soit nécessaire d'être dans le vrai, dans une question, pour composer une erreur adverse, cependant, il se croit dans le vrai en citant l'hon. M. McKenzie, [...] morale [...]

QUI SOIT VÉRITABLE

lorsqu'il s'agit de morale politique.

Cessons cependant, car c'est profaner la mémoire de M. McKenzie, que de se servir de ses discours ou de son nom, ou de ses actes pour confondre un homme du calibre du révérend M. Hogg.

Nous admettons qu'il est mieux d'être chien vivant que lion mort; mais le *Free Press* préfèrerait être M. McKenzie mort que M. Hogg vivant."—*Free Press* du 28 courant.

Nouvelles Politiques

M. Dionne, avocat, a accepté la candidature conservatrice dans l'Islet. La votation aura lieu le 5 janvier prochain.

∴

M. James Harrower, ex-député libéral de Shoal Lake à la législature de cette province, est mort subitement lundi à la résidence de son père, à Winnipeg

∴

M. Pierre Leclerc, avocat de Montréal, est le candidat conservateur dans Terrebonne.

∴

La cour suprême a confirmé M. Choquette, député de Montmagny, dans son siège.

∴

La date de l'élection de Chambly a été changée. L'appel nominal est fixée au 31 décembre et le scrutin au 7 janvier.

∴

L'élection de M. Bain à Soulanges est contestée.

∴

La nomination des candidats pour le comté de Hastings, laissé vacant par la nomination de M. Bowell au Sénat, a eu lieu vendredi. M. A. W. Carscallen, conservateur, et M. Peter Vankleek, libéral, ont été mis en nomination par leur parti.

Nouvelles Religieuses

Les nominations épiscopales suivantes viennent d'être faites en France: archevêque de Cambrai, Mgr Sonnois, évêque de Saint Dié, né le 10 décembre 1828, évêque de Saint-Dié depuis décembre 1889; archevêque de Bourges, Mgr Boyer, né le 27 juillet 1829, évêque de Clermont, depuis 1879; évêque de Quimper, M. l'abbé Valleau, né en 1835; évêque de d'Amiens, M. l'abbé Renou, né en 1844; évêque de La Rochelle, M. l'abbé Bonnefoy, né en 1836; évêque de Beauvais, Mgr Fuzet, né en 1839 et évêque de Saint-Denis de la Réunion depuis 1887; évêque de Saint-Denis (Réunion), Mgr Fabre, ne en 1837.—Le cardinal Langénieux a été nommé président du futur congrès eucharistique à Jérusalem.

Un Coadjuteur sera prochainement donné à Mgr Kenrick, archevêque de Saint-Louis.

M. l'abbé Read, chapelain de l'Asile des Sourdes-muettes, à Montréal a accepté un poste à l'évêché de Valleyfield.

L'Opinion Publique, qui vient de faire son apparition, dit la *Semaine Religieuse de Québec*, sera probablement un mélange de vrai et de faux, dans une proportion que l'avenir seul fera connaître. Notre présomption s'appuie sur la phrase suivante du premier numéro: "Je suis souvent étonné du nombre d'églises qu'on trouve dans nos villes et des sommes énormes qu'on a placées dans ces entreprises à capital improductif."

Le Révd M. Beaudry, est à Ottawa. Ce digne prêtre s'occupe toujours de colonisation avec énergie et intelligence.

A 9 hrs. vendredi soir, le Dr McGlyn a été relevé des censures ecclésiastiques qui pesaient sur lui et a été rétabli dans ses fonctions par le délégué du Pape, Mgr Satolli.

Le Révd Père Drummond, S.J., est allé à Bathgate, N.D., E.U., où il doit donner une conférence ces jours-ci.

Mgr Emard, évêque de Valleyfield vient de créer dans son diocèse une officialité régulière. Cette officialité se compose comme suit:

Official: M. E. Desmarais, V.G., curé de Saint-Louis de Gonzague.

Assesseurs: MM P. E. Lussier, V.F., curé de Beauharnois; F. X. Sauriol, curé de Sainte-Marthe; J. O. Gaudin, curé de Vaudreuil; L. Z. Champoux, curé de Saint-Polycarpe. Promoteur, M. M. Mainville, curé de Saint Régis; Sous promoteur, M. N. Aubry, curé de Sainte-Martine; Chancelier, M. C. A. Dugas, curé de Sainte Barbe; Vice Chancelier, M. J. C. Allard, Secrétaire à l'évêché de Valleyfield.

En même temps, Sa Grandeur a nommé MM. Eugène Desmarais, L. Z. Champoux et P. E. Lussier, Vicaires-Forains du diocèse.

Choses et Autres

Le monde civilisé possède actuellement 1,168 câbles sous-marins, s'étendant sur une longueur de 140,344 milles marins (le mille vaut 1.882 mètres). De ce nombre, 288 câbles, avec un développement de 125,804 milles appartiennent à des compagnies privées. Le restant, soit

ETABLI EN 1886.

830 câbles, est la propriété des Etats, en tête desquels vient la France avec une longueur de 3,400 milles pour 64 câbles. La Norvège compte le plus grand nombre de câbles (255) avec un développement de 248 milles seulement. L'Angleterre possède 115 câbles, dont la longueur est de 1,588 milles. Les autres puissances possèdent des câbles en proportions moindres.

M. Albert de Fonvent, fils du richissime banquier de Tirlemont, Belgique, qui a séjourné à Montréal durant plusieurs semaines, l'automne dernier, est actuellement à Saint-Albert, Nord-Ouest, à organiser une expédition qui se rendra au Cercle Arctique, l'été prochain.

M. de Fonvent sera accompagné du fils de lord Lonsdale et du chef sauvage Queue de Renard qui a déjà servi comme guide dans une semblable expédition en 1890.

M. Albert de Fonvent compte être cinq mois à son voyage et en racontera les détails dans la *Revue des Deux Mondes*.

Le département des travaux publics a été informé que les bâtisses destinées à recevoir les produits canadiens à l'exposition colombienne, sont terminées à l'extérieur, et que les travaux à l'intérieur seront poussés avec activité. Le terrain réservé au Dominion est relativement considérable, et l'apparence des bâtisses canadiennes fait très bonne figure à côté de celles des autres nations.

Un Canadien français de Vancouver, C. B., M. Joseph Couture, vient de faire cadeau d'une somme de $40 000 aux Sœurs de la Charité pour y fonder un hôpital. M. Couture résidait autrefois à Lévis. Il est allé travailler sur le canal de Panama, où il est devenu entrepreneur, et comme tel il a réalisé une jolie fortune.

Voilà maintenant que l'Espagne est menacée d'un scandale aussi éclatant que celui du Panama. Ce scandale proviendrait de tripotages operés à l'occasion des travaux de la canalisation de l'Ebre. Le contrat de concession de ces travaux expirait il y a quelque temps et a été renouvele sans que le gouvernement exigeât les garanties prévues par la loi. Ces faits se sont passés grâce à l'intermédiaire de personnages influents et appartenant à la haute société; il faut donc s'attendre à ce qu'il en résulte des détails piquants et scandaleux.

Le journal des Trois-Rivières a repris sa publication. Nous souhaitons succès à notre excellent confrère.

Un nouveau journal, le *Sun*, vient de paraître à Toronto. Ce sera l'organe attiré de l'Uunion politique du Canada avec les Etats Unis.

On connait maintenant le résultat général et definitif des élections aux Etats-Unis.

Cleveland a eu 5 567 990 votes; Harrison, a 5 176 101; Weaver, 1,020 060 et Bidwell 258 347.

La majorité totale de Cleveland est de 391 376.

Une dépêche de Saint Hyacinthe annonce qu'un puits de gaz naturel a été découvert à Belœil sur la terre d'un M. Demers.

Nous avons vu dans les journaux de l'etranger de bien cocasses dépêches, dit le *Monde*, mais celle que publiait la semaine derniere un journal de Saint-Albans, Vermont, bat tout. Elle est datée de Paris et raconte que M. de Boucherville a dû laisser le ministère parce qu'il était impliqué dans le scandale du Panama.

La bibliothèque française, cette intéressante publication continue à tenir toutes ses promesses et marche de progrès en progrès.

Le numéro de décembre que nous venons de recevoir est intitulé: VAILLANTE, par Jacques Vincent. Cet ouvrage couronné par l'Académie Française et qui a obtenu le prix de Montyon, est, en tous points, digne des numéros précédents. C'est un vrai bijou littéraire, d'une moralité irréprochable et d'un puissant intérêt dramatique.

Les amateurs de bonne et belle littérature qui n'ont pas l'avantage d'être abonnés à "La Bibliothèque Française" pourront se procurer VAILLANTE dans les librairies et les dépôts de journaux. On peut recevoir ce volume franc de port, en envoyant 15 cts en timbres-postes, aux éditeurs, No. 25, rue Saint Gabriel, Montréal.

Correspondances

APRES L'ELECTION

Lorette, 26 décembre 1892.

M. le Directeur du *Manitoba*,

CHER MONSIEUR,—Seriez-vous assez bon de m'accorder quelques lignes dans les colonnes de votre excellent journal pour remercier les électeurs de la municipalité de Taché qui se sont dévoués pour moi dans la dernière élection, et leur dire en même temps que, en toute circonstance, je leur garderai toujours un bon souvenir.

Dès le commencement, je connaissais à peu près quel serait le résultat de la lutte, mais forcé par ceux de mes amis qui m'appuyaient si chaleureusement, j'ai dû aller jusqu'au bout, et si le résultat ne m'a pas été favorable, je ne le [...] cependant pas pour un désastre, car la cabale organisée contre moi n'avait pas sa raison d'être. La première, c'est que l'on m'a représenté comme un instrument de dépenses publiques; la seconde, qui me touche le plus et qui devrait aussi affecter mes compatriotes, c'est qu'une certaine classe d'électeurs me faisait le reproche d'être trop en faveur des prêtres. Tant qu'à la première assertion, je la nie; elle est fausse, malicieuse et mensongère, car j'ai toujours été en faveur d'une économie raisonnable. Tant qu'à la seconde, je l'endosse de tout mon cœur, car je suis et serai toujours catholique romain.

Merci, M. le Directeur, de votre obligeance, et veuillez me croire

Votre obligé,

NAPOLÉON PRINCE.

LASALLE

Cette année, la messe de minuit a été célébrée avec un éclat inaccoutumé. Les bons habitants de cette paroisse naissante, n'ont rien négligé pour témoigner au Divin Messie, leur amour et leur vive reconnaissance.

Le Révd M. Rocan ne s'est épargné aucun trouble pour orner l'autel et parer le temple de manière à le rendre le moins indigne possible de recevoir le Dieu enfant.

L'humble crèche de Bethléem, couverte de verdure et de guirlandes de fleurs, avait été brillamment illuminée et produisait un effet saisissant. Toute la population a communié.

Le chœur composé de Delles Primeau, Theroux, Comeau et de MM. Lefebvre, Primeau, Comeau et Vigeant a rendu la messe du second ton et redit les vieux Noëls qu'ont chantés nos pères. Hélas! Que de souvenirs touchants, ces suaves mélodies, et ces impressionnantes harmonies évoquent dans l'âme de colons qui viennent à peine de quitter les rives du Saint Laurent.

Melle Florentine Bertrand, fille de notre estimable ami, M. A. H. Bertrand, le doyen des Canadiens-français de LaSalle, présidait à l'harmonium.

Le sermon de circonstance a été prononcé par le Rév. M. Rocan, auquel la population doit une vive dette de reconnaissance pour les fatigues qu'il s'est imposées en cette circonstance.—*Communiqué*.

CONDOLEANCES

Proposé par le conseiller St. Germain, secondé par les conseillers Joyal et Rowan,

Que le conseil de la municipalité rurale de Ritchot ne saurait sans exprimer de vifs regrets, laisser passer le douloureux évènement de la perte de son préfet, M Joseph Lemay qui exhalait le dernier soupir à sa résidence à Saint-Norbert, le douze courant au matin.

Que le conseil perd les services [...] d'un homme éclairé, dont les [...] capacités intellectuelles furent toujours très utiles dans toutes les délibérations du conseil.

Que les membres du conseil réalisent pleinement le grand vide causé par la disparition subite d'une vie aussi intimement liée aux affaires de cette municipalite depuis son établissement.

Que les membres du conseil n'oublieront jamais ses éminentes qualités de l'esprit et du cœur qui lui ont toujours valu la plus grande confiance du public, et encore dernièrement, comme preuve: son élection par acclamation au plus grand poste d'honneur de la municipalité, malgré son état malade, malgré l'apparence évidente de l'approche de la mort.

Que pour marquer l'estime qu'il emporte avec lui dans la tombe et la grande sympathie que les membres du conseil éprouvent pour sa famille si cruellement éprouvée, copie de la présente résolution leur soit transmise.

Adopté unanimement.

Vraie copie, C. H. PACAUD, Greffier.

ELECTIONS MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER.

Résultat des élections de la municipalité de Saint-François-Xavier:

C. A. Thibert, élu Préfet avec 34 voix de majorité sur Andrew Wright.

Quartier No 1—Walter Burns, réélu par acclamation.

Quartier No 2—Alex. Murray, élu.

Quartier No 3—Joachim Perrault, élu.

Quartier No 4—Wenceslas Desjardin réélu.

Quartier No 5 — Raphaël Perras, élu.

Quartier No 6—J. A. Lane, réélu.

ANNIVERSAIRE

Lundi soir, un groupe d'amis se réunissaient aux parents de l'honorable jugè Dubuc pour lui offrir leurs félicitations et leurs bons souhaits, à l'occasion du 52me anniversaire de sa naissance.

M. le curé ainsi que le Rév. M. Gauthier avaient bien voulu assister à cette fête toute intime.

Une jolie séance dramatique et musicale, émaillée de cantates, discours académiques, etc., fit couler des heures heureuses à ceux qui eurent la bonne fortune d'assister à cette réunion de famille et d'amis.

En attendant ce concert improvisé et ces témoignages de la reconnaissance filiale, on comprenait bien, il est vrai, que les joies les plus pures et les affections les plus vraies sont celles que l'on goûte au foyer de la famille.

La soirée se termina par un excellent goûter où régnait la gaieté gauloise.

Nous souhaitons à notre éminent magistrat, l'honorable juge Dubuc, de longs jours, pour le bonheur de sa famille et l'honneur de ses concitoyens. —*Communiqué.*

A L'ACADEMIE PROVENCHER

Ci-dessous le programme de la séance d'hier, à l'Académie.

Les révérendes Sœurs nous ont donné une jolie soirée.

Que de patience ne leur a-t-il pas fallu pour instruire dans l'art de la déclamation de si jeunes élèves, et cela quand on songe que la plupart de ces bonnes Sœurs n'ont jamais vu un théâtre.

L'auditoire choisi qui assistait à la représentation a témoigné de sa satisfaction par des applaudissements fréquents. Mgr l'Archevèque, en l'honneur de qui était donnée la soirée, n'a pu y assister, malheureusement.

Voici les noms des MM. du clergé présents :

Révérends Pères Camper et Dandurand, Révérends MM. J. Messier, G Cloutier, A Giroux, G. Lajeunesse, E Rocan, P. O'Dwyer, E. Gauthier, J. Perreault, J. Fournier et Léon Leduc et M. Fortin, de Chicago.

Parmi les laïques : Dr J. K Barrett, Dr Lambert, président de la commission des écoles, MM. les commissaires Despars et C. Marcoux, et plusieurs des principaux citoyens.

Nous croyons devoir, en justice, mentionner parmi les jeunes acteurs les noms de MM. Jos. Robert, H. Buron et Guichon qui ont certainement remporté la palme de la soirée.

Le programme a été rempli avec succès en tout et partout.

Nos félicitations aux sœurs institutrices et à leurs élèves.

PROGRAMME

Royal March—(Nep. Winner).

Entrée—Pourquoi ? par D. Joyal, D. Guichon, A. Couture, R. Lambert, A. Fournier, Z. Bertrand, D. Collin, Z. Lavoie, Jos. Chamberland, G. Ferré, A. Hogue, H. Despars, H. Phaneuf, A. Guichon, R. Chenier, G. Lafortune, E. Despars.

Welcome—Solo : Zotique Bertrand, Jos. Robert.

La gymnastique des petits.

Une pastorale aux portes de [illegible] avec tableau vivant : La crèche [illegible] adorateurs : La Sainte Vierge : G. Ferré — Saint-Joseph : G. Lafortune — Les Anges : Edm. Levêque, Gaz. Gosselin, Alp. Pelletier, Alb. Laurendeau—Rois Mages : Gaspard : F. Dusseault—Melchior : E. Despars—Balthazar A Couture.

Aristée—Instructeur de la légion romaine au service d'Hérode : Hormisdas Hogue.

Cyrinus—Fils du gouverneur de Syrie, élève d'Aristée : Henrius Collin.

Jeunes Bethléemites : R. Lambert, E. Beaupré, Z. Bertrand—Jeune Arabe : Ben. Azaël : Donat Collin.

Nephtalie—Berger narrateur : Joseph Lévêque—Bergers adorateurs : Jos. Corbeil, Jos. Chamberland, C. Dusseault, A. Hogue, G. Morin, D. Guichon, E. Marceux, A. Benveau, N. Prieur, Jos. Robert, C. Joyal, J. Guichon, P. Turenne, C. Guibeault, D. Masse, N. Berubé, A. Turenne.

Coral Caves—(Sydney Ryan).

Chanson comique—Un nouveau venu à la pension : David Guichon.

L'ours et les chasseurs—Bastien et Lucas : J. Robert et H. Buron—A. Béliveau et U. Phaneuf.

L'ours—Joseph Lévêque.

La gymnastique des grands.

Chant de fête—Solo : Jos. Lévêque et David Guichon.

Tableau vivant—La Nativité de Notre-Seigneur.

PERSONNEL

M. Cyprien Michaud, de Sainte-Flavie, P.Q., vient d'acheter la terre de Moïse Dubois, Otterburne, où il viendra se fixer en mars prochain.

MM. A. Macdonald, ex-maire de Winnipeg, et J. A. Richard, marchand, partent dans quelques jours pour un voyage dans l'Ouest et le sud des Etats-Unis.

Chronique Locale.

—Le conseil de ville a eu sa dernière séance hier soir.

—A propos des contestations municipales.—Quelqu'un nous disait : "Certain" politicien se croit un Atlas et il voudrait que le monde tremblât chaque fois qu'il se remue. Pas possible !

—Les étrennes, c'est là la grande attente des enfants et d'autres peut-être.

—Nous avons eu plusieurs journées de grand froid. Sont-ce les dernières ?

—Le bazar de Lorette commencé le 26 doit finir aujourd'hui, le 28 décembre.

—Dimanche est le Jour de l'An. A l'avance nous disons bonne et heureuse année à tous.

—La fête de Noël a été chômée avec l'éclat usuel. Seulement nous n'avons pas eu de messe de minuit, vû toute la maladie qui prévaut dans la ville et les environs.

—Bien que les fièvres scarlatines diminuent d'intensité, il y a encore malheureusement trop de cas. Mais d'après les journaux, les autres provinces du Canada n'ont rien à nous reprocher sous ce rapport.

—Les élections de MM. Lauzon et Soucy sont contestées dans le quartier No. 2 de Saint-Boniface. Les requérants sont, contre le conseiller Soucy : O. Milord, L. D. Senez, Michel Cyr et J. Ernest Cyr. Contre le conseiller Lauzon, les mêmes contribuables.

—M. V. Mager demande un nouveau décompte de bulletins pour l'élection de la municipalité de Saint-Boniface. M. Haney est l'avocat de M. Mager et M. Théo. Bertrand, celui de M. Jos. Riel. La cause s'entendra devant son honneur le juge Prud'homme.

—Le tabac "Myrtle Navy" n'a pas le surfait qui rend si dispendieux la plupart des tabacs. La maison n'a pas de commis voyageurs. Les ordres lui arrivent directement. Le marchand n'a pas à tenir en assortiment considérable, car sous avis, la fabrique peut lui fournir ce qu'il veut, et cela ne lui coûte que le prix d'une carte postale ou au plus le prix d'un télégramme. Pas de danger, par conséquent d'avoir trop d'assortiment en main. C'est un article d'étalage dont la demande est incessante, autant que pour le blé ou la farine. Le marchand peut alors et avec profit vendre aux taux *minimum.*

Chronique de la Province.

LaBroquerie,

24 déc.—Avez-vous vu le "Coup d'œil rétrospectif" de M. Martin Jérôme ? Nos grands politiciens en ont reçu un exemplaire ces jours derniers et ont eu la complaisance de le prêter à ceux qui désiraient le lire. En parlant de cette brochure, je n'ai pas l'intention de vouloir peindre M. Jérôme et son œuvre, mal m'en prendrait et autant vaudrait vouloir peindre les pyramides. Pour connaître les pyramides il faut aller les voir ; pour connaître M. Martin Jérôme, il faut le voir, il faut le lire soi-même. Aucune expression ne saurait peindre ce "Coup d'œil rétrospectif." Quel chef-d'œuvre ! Autant de mots autant de jets de lumière ; M. Jérôme écrit comme il pense, il pense et fait penser. Nous savions que le député de Carillon était un grand orateur, mais nous ignorions qu'il était aussi un grand philosophe. Rien de plus fécond, de plus droit que les principes de M. Jérôme ; ils sont semés de vérités qui nous ouvrent des horizons inconnus et nous jettent dans un monde que nous ne soupçonnions [illegible] Quelle gloire [illegible] pour nous Canadiens Français, nous, les petits chiens qui ne valent pas l'honneur d'un coup de botte d'avoir un tel génie pour défendre nos droits à la législature !

—Les examens de l'école du village ont eu lieu hier. Le résultat de ces examens a été un succès admirable. M. David Brisebois, B. A., qui dirige cette école, a véritablement le don de l'enseignement. Voici les noms des élèves qui ont remporté les premiers prix :

Prix de sagesse, Zephirin Boisjoli ; prix d'assiduité, Bernardette Rocan ; prix de diligence, Georgina Pion ; prix de bienséance, Emma Goulet ; prix d'instruction religieuse, Alphonse Rocan, Georgina Pion.

Cours français—Lecture—Prix : A. Rocan, Georgina Pion.

Grammaire, histoire, composition, géographie, calcul—Prix : G. Pion.

Cours anglais—Lecture—Prix : A. Rocan, Elie Gougeon.

Traduction—Prix : G. Pion.

Lecture latine—Prix : G. Pion.

Musique vocale—Prix : G. Pion.

Dessin linéaire—Prix : Elie Gougeon.

—M. Couture, de Saint-Boniface, a ouvert un gros chantier de bois de corde ici, depuis une quinzaine de jours. M. Couture paie le bois (épinette rouge) $1.25 la corde. Ce bois sera descendu à Winnipeg sur les eaux de la rivière La Seine.

NAISSANCES

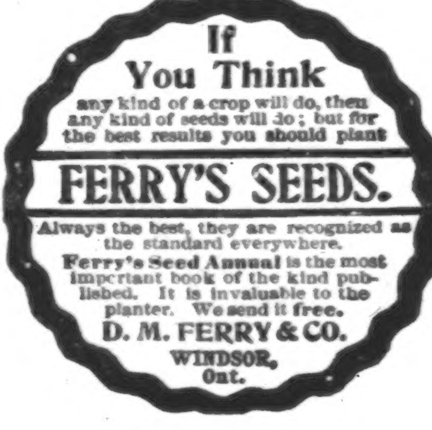
Bétournay—En cette ville, le 28 courant, la femme de M. L. N. Bétournay, greffier de la cour de comté du comté de Selkirk, une fille.

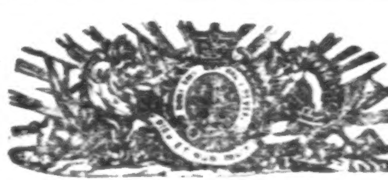
Masse—En cette ville, le 26 courant, Madame Edouard Masse, une fille.

DECES

Désourdis—En cette ville, le 26 courant, le jeune fils de M. François Désourdis, à l'âge de 6 ans.

Marion—A Saint-Vital, le 25 courant, Mademoiselle Adeline Marion, fille de M. François Marion.





PROLONGEMENT DE DATE.

La DATE pour la réception des soumissions pour appareils de chauffage à l'eau chaude, Bureaux de Poste,

PETROLEA, Ont., et PORT ARTHUR, Ont.,

est par les présentes prolongée jusqu'à VENDREDI, le 30 Décembre.

Par ordre,

E. F. E. ROY, Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 20 Décembre 1892. } 1i 28.12

AVIS.

Avis est par le présent donné que la *Compagnie de chemin de fer Manitoba et Sud-Est*, demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un acte pour amender l'acte d'incorporation de la dite compagnie, pourvoyant à une extension de temps de deux ans pour la construction du chemin de fer de la compagnie et pour autres fins.

Daté ce 22 décembre 1892.

DAVID SCOTT, Secrétaire.

9i 22-12

prairies sauvages surtout laissait à désirer.

En sorte que le jour où, trois ans après son départ, Baptiste Lachapelle reparaissait dans son village pour déposer aux pieds de sa fiancée le fruit de ses courses et de son labeur, il tombait droit au milieu de la noce.

Le cœur brisé, il repartit le soir même.

Le dernier couplet dit ses adieux à l'infidèle :

Adieu, cruelle amie,
Qui brisas mon destin !
Je vais passer ma vie
Dans les pays lointains,
Et Baptiste Lachapelle,
Grâce à toi, pour toujours,
Vivra dans la tristesse
Sans joie et sans amours !

Songeons que cet homme ne savait pas lire.

Où avait-il pris cette flamme poétique, cette profondeur de sentiment, cette intuition de l'idéal, cet instinct du beau artistique, qui suintent dans ces couplets informes, et plus encore dans l'air que son étonnant talent musical leur avait adapté ?

Qui le dira ?

Quoiqu'il en soit, mes lecteurs admettront que s'il n'y a pas grand chose dans l'histoire de Baptiste Lachapelle, Baptiste Lachapelle n'était certainement pas le premier venu.

En tout cas, chimère ou non, le souvenir de cet homme étrange m'a trotté dans la tête toute ma vie.

LOUIS FRÉCHETTE.

AGRICULTURE

L'INSTRUCTION DES ENFANTS

Une chose qui me surprend toujours est celle-ci : je suppose qu'un cultivateur ait plusieurs fils ; si l'un d'eux veut faire un médecin, un avocat ou un notaire, il fait d'abord un cours d'études et passe ensuite quatre ou cinq ans à suivre des cours spéciaux, à faire des études qui lui permettront de réussir dans le monde ; par contre, si l'un d'eux embrasse l'état de cultivateur, il est toujours assez instruit ; le père le retire de l'école le plus tôt possible ; il est à l'ouvrage du matin au soir, il n'a aucun temps pour étudier et acquérir des connaissances indispensables aujourd'hui à l'état de cultivateur.

Suivant moi, le cultivateur qui agit ainsi avec ses enfants n'agit pas avec justice, le fils qu'il destine à une profession libérale est mieux partagé que celui qu'il destine à la culture de la terre. A l'un et à l'autre il faut des connaissances nécessaires pour qu'ils puissent réussir dans l'état qu'ils ont choisi. Pourquoi les refuser à l'un et les procurer à l'autre ?

Le jour n'est pas loin où le cultivateur prospère sera le cultivateur instruit, celui qui ne travaillera pas en aveugle, mais avec raisonnement et science. Ce jour-là le cultivateur aura conquis sa véritable place dans les degrés de l'échelle sociale.

POUR LES VOLAILLES

Celui qui tient à avoir des volailles en bonne santé doit faire à l'automne ample provision de débris de vaisselle, d'écailles d'huîtres, de petits cailloux, etc., et réduire tous ces corps durs en morceaux assez petits pour que les volailles puissent les avaler facilement. Ce détail est plus important qu'on le croit généralement. Il arrive souvent qu'on trouve dans le poulailler des volailles mortes subitement ; elles paraissaient la veille pleines de santé, le jabot bien rempli, à les voir on n'aurait jamais pensé les trouver mortes le lendemain. Pourquoi ont-elles succombé ? Neuf fois sur dix, par indigestion. Quelle est la cause de cette indigestion ? Parce que ces volailles n'avaient pas dans le gosier des petits corps durs et aiguisés pour broyer, hacher et partout diriger la trop grande quantité de nourriture qu'elles avaient prises. Plus ces corps sont à angles aigus mieux c'est, même plusieurs éleveurs de volailles prétendent que des débris de verre doivent être choisis de préférence à tout autre corps durs.

Dans tous les cas, je conseille l'expérience suivante à ceux qui douteraient de la nécessité de donner des petits corps durs aux volailles : qu'ils brisent en fragments convenables des débris de vaisselle et qu'ils les donnent à leurs volailles, ils verront que ces dernières avalent ces fragments avec presque autant d'avidité que du grain, ou bien qu'ils remplissent un vase de ces corps durs et qu'ils le mettent dans le poulailler, à la portée des volailles, ils seront étonnés de la rapidité avec laquelle le vase s'est vidé.

Après ces expériences, personne ne doutera de la nécessité de donner des corps durs aux volailles.

PENSIONNAIRES INUTILES

Beaucoup de cultivateurs seraient insultés, si on leur demandait de pensionner pour rien, durant tout un hiver, cinq ou six mendiants ; ils traiteraient d'imbécile celui qui leur ferait pareille demande. Pourtant, ces cultivateurs n'auraient pas raison de se fâcher, puisqu'ils pensionnent, et cela depuis plusieurs années bien souvent, des vaches qui ne leur donnent aucun profit. Tant qu'à dépenser de l'argent, ne vaut-il pas mieux le dépenser pour ses semblables qu'à le donner pour des êtres privés de raison.

LES AUTRUCHES

Il y a en Californie des fermes sur lesquelles on élève des autruches comme on élèverait des volailles, avec cette différence toutefois, que le géant des oiseaux ne parait pas sur la table du fermier sous la forme d'un immense rôti doré et cuit à point, mais qu'il donne tous les huit mois une récolte de belles plumes de toutes nuances et de toutes longueurs destinées à faire les délices du beau sexe.

Chacune de ces autruches apprivoisées donne tous les huit mois de 250 à 300 plumes qui représentent une valeur commerciale de $50 à $60. Pour plumer ces oiseaux, on leur enveloppe la tête dans un sac fait exprès, ainsi emprisonnés, ils ne font aucune résistence et subissent l'opération du plumage sans presque bouger. Les femelles pondent en moyenne dans une année 70 œufs que l'on fait éclore au moyen d'incubateurs ; les petites autruches ne tardent pas à se suffire à elles-mêmes et profitent à vue d'œil dans des pâturages de luzerne que l'on entretient à leur intention. Les autruches adultes consomment presque exclusivement de la nourriture verte, elles sont d'un entretien facile ; on évalue à peu près à six centins par jour la nourriture qu'elles prennent.

L'EXPORTATION DU BEURRE

L'Angleterre a importé en 1891, 238,120,000 livres de beurre ; sur cette quantité le Canada en a fourni 3,768,000 livres, c'est-à-dire guère plus de un pour cent. Comme l'on voit, il y a encore de la marge et l'on peut assurer que l'Angleterre offrirait au Canada un marché illimité pour la production de son beurre. Ce qu'il y a à faire c'est de trouver le moyen de fabriquer un article qui ait de la vogue sur le marché anglais, tout comme nous avons réussi pour notre fromage ; dès que nous aurons trouvé ce moyen le Canada par son industrie laitière, sera un des plus riches pays du monde.

UNE BONNE RECETTE

Un bon point en faveur des pommes est bien le suivant : Un savant allemand, le Dr Tuplett, prétend que l'usage des pommes est un remède certain pour guérir un ivrogne de son goût immodéré pour les boissons enivrantes. Ce médecin assure qu'il a guéri tous les cas d'alcoolisme qu'il a traités, seulement en faisant manger des pommes à ses patients.

C'est réellement un traitement agréable que ne dédaigneront certainement pas les malheureuses victimes de l'ivrognerie.

POUR RIRE

Entre un vieux et un jeune professeur de piano :

—Mon cher, en ce monde, il faut pour réussir, conserver son prestige. Ne donnez donc jamais de leçons qu'a dix francs l'heure.

—Mais, monsieur, je n'en trouverai point, et je mourrai de faim.

Et bien, mourez...pendant quelque temps.

La gaieté des examens.

L'examinateur.—Une loi physique veut qu'on tombe toujours du côté duquel on penche... Si, par exemple, vous lancez votre ballon dans la diretion du groupe que vous voyez de cette fenêtre, comment tombera-t-il ?

Le candidat. — Sur le nez de quelqu'un, monsieur !

Entre maîtres et domestiques.

—Il me semble, Jean, que vous restez bien longtemps à table.

—Ah ! je vais vous dire, madame, ça vient de ce que, à la cuisine, on met deux heures à dire ce que vous dites à table en dix minutes.

Deux mendiants se présentent ensemble à une porte.

—A qui de vous deux, dit la servante, donnerai-je ces dix sous.

Premier mendiant avec une exquise politesse :

—A lui, madame ; je quitte le quartier, et je l'ai pris aujourd'hui avec moi pour le présenter aux clients.